



BUDO CLUB DE MONTIGNY

Rue Auguste Renoir – 95370 Montigny-lès-Cormeilles

FICHE D'INSCRIPTION & AUTORISATION PARENTALE

SAISON 2026-2027

Merci de compléter ce document en LETTRES MAJUSCULES, de façon lisible, dans les zones prévues à cet effet.

1. IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL / COMMUNE :

PROFESSION :

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL (si mineur) :

TÉLÉPHONE DOMICILE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

TÉLÉPHONE TRAVAIL :

ADRESSE E-MAIL :

2. CADRE RÉSERVÉ AUX ANCIENS ADHÉRENTS

N° LICENCE FINTJ :

N° LICENCE FFKAMA :

N° PASSEPORT FINTJ :

N° PASSEPORT FFKAMA :

3. DROIT À L'IMAGE ET COMMUNICATION WHATSAPP

Le club peut être amené à prendre des photos ou vidéos pendant les cours, stages ou compétitions, et à les partager via le groupe WhatsApp du club, réservé aux adhérents et représentants légaux, conformément au règlement intérieur (article 12 – RGPD).

☐ J'AUTORISE

☐ JE N'AUTORISE PAS

le Budo Club de Montigny à utiliser et diffuser mon image (ou celle de mon enfant mineur) sur les supports de communication du club (groupe WhatsApp, réseaux, affichage interne), dans le respect de la dignité et de la vie privée de chacun.

☐ J'ACCEPTÉ

☐ JE NE SOUHAITE PAS

être ajouté(e) (ou mon enfant représenté) au groupe WhatsApp du club à des fins d'information (cours, stages, déplacements, changements de planning).

4. TARIFS — SAISON 2026-2027

	ENFANT		ADULTE	
	Nouvel adhérent	Ancien adhérent	Nouvel adhérent	Ancien adhérent
Licence + adhésion	60 €	60 €	66 €	66 €
Cotisation (cours)	125 €	123 €	179 €	175 €
Passeport FFKDA	25 €	–	25 €	–
TOTAL	210 €	183 €	270 €	243 €

Badge d'accès au dojo : 10 € (à régler séparément).

5. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Deux formules sont proposées :

- Soit par règlement comptant à l'inscription
- Soit par règlement fractionné de 3x chèques à l'inscription, encaissés en septembre 2026, janvier 2027 et avril 2027.

Enfant nouvel adhérent : 3 x 70 € • Enfant ancien adhérent : 3 x 61 € • Adulte nouvel adhérent : 3 x 90 € • Adulte ancien adhérent : 3 x 81 €

Chèques à l'ordre de « BUDO CLUB DE MONTIGNY ».

Montant (€)	N° de chèque	Banque

6. AUTORISATION PARENTALE (SI L'ADHÉRENT EST MINEUR)

Je soussigné(e), M./Mme _____, autorise mon enfant à participer aux activités du Budo Club de Montigny, donne pouvoir aux responsables de prendre toute mesure utile en cas de nécessité, et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur remis et y adhérer sans réserves.

Je m'engage à accompagner mon enfant au début du cours, dans le dojo, et à venir le rechercher à la fin de chaque cours, à 19h30, dans le dojo.

7. ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis en mains propres et y adhérer sans réserves ».

Fait à _____, le _____ Signature _____

IMPORTANT — Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Nihon Tai-Jitsu pour l'année en cours doit être OBLIGATOIREMENT remis lors de l'inscription.

Pour les nouveaux adhérents, joindre également 2x photos d'identité